



Schéma sectoriel
Appui aux territoires
Coopération transfrontalière

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
I. ETAT DES LIEUX	6
1. <i>Contexte régional</i>	6
2. <i>L'implication des CCI du Grand Est</i>	10
II. STRATEGIE REGIONALE	11
III. OBJECTIFS ET PLAN D' ACTIONS	12
<i>Axe 1 - « Appui aux entreprises »</i>	12
<i>Axe 2 - « Formation Enseignement et Emploi »</i>	16
<i>Axe 3 - « Appui aux territoires »</i>	17
<i>Axe 4 - « Représentation des entreprises auprès des pouvoirs régionaux »</i>	18
IV. GOUVERNANCE	19

INTRODUCTION

Issue de la fusion de trois régions (Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine) aux caractéristiques très différentes, **le Grand Est** jouit d'une situation géographique stratégique en France. En effet, cette région est frontalière avec quatre pays Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse.

Profitant de cette position stratégique, la Région Grand Est est très présente dans les échanges internationaux ce qui lui permet de développer des coopérations territoriales intéressantes dans plusieurs domaines.

Cette Région est donc fortement marquée par son caractère transfrontalier. Les CCI au cœur de cet écosystème travaillent quotidiennement avec les acteurs de ces 4 pays pour permettre la construction tant humaine qu'économique de bassins de vie cohérents et complémentaires transfrontaliers.

En raison d'une position géographique en immédiate proximité du Bade Wurtemberg, de la Rhénanie Palatinat ainsi que des cantons du nord-ouest de la Suisse, l'Alsace pour laquelle ces territoires constituent les premiers partenaires économiques accélère son engagement dans le renforcement de la Région Métropolitaine Trinationale (RMT) du Rhin supérieur.

Le « Rhin Supérieur » se caractérise par d'importants flux commerciaux et d'investissements propres à la RMT mais aussi par une très forte mobilité de ses travailleurs et un constant rapprochement de ses « sociétés civiles ». Nombreux sont les acteurs de la coopération transfrontalière dans les domaines des institutions politiques, universitaire ou encore de la recherche, mais c'est dans l'économie, et plus particulièrement dans le domaine des entreprises, que la **CCI Alsace Eurométropole** a décidé qu'il fallait développer des partenariats industriels, technologiques dans les secteurs de l'innovation, du numérique, des énergies nouvelles, de l'export ou encore de la création de sociétés nouvelles à capitaux joints. Les Elus de la CCI ont ainsi érigé la coopération transfrontalière comme axe stratégique majeur.

Le Rhin supérieur est fort de quelques 220 000 entreprises, de 6 millions d'habitants et constitue le vecteur essentiel de la création de richesses nouvelles et par conséquent d'emplois.

La **CCI des Ardennes** dispose également d'une position géographique stratégique dans le cadre des échanges transfrontaliers avec la Belgique.

Cette proximité géographique et l'antériorité de relations de travail suivies avec ses homologues wallons et flamands ont amené la CCI des Ardennes à développer des partenariats efficaces avec plusieurs institutions économiques des provinces belges de Luxembourg, de Namur, du Hainaut, de la Flandre occidentale et de la Flandre orientale au bénéfice des entreprises de la région Champagne-Ardenne.

Depuis la fin des années 90, les coopérations développées grâce notamment aux programmes INTERREG I, II, III, IV ont permis la mise en œuvre d'actions concrètes pour plusieurs secteurs d'activités importants sur la région.

Ces coopérations se poursuivent au travers du programme INTERREG V qui, grâce à l'élargissement de sa zone éligible, permet désormais aux entreprises marnaises de bénéficier pleinement des actions proposées dans le cadre de 2 projets portés par l'antenne Champagne Ardenne de la CCI Grand Est.

La **Moselle**, quant à elle, est également l'un des grands départements transfrontaliers du Grand Est. Disposant de frontières communes avec le Luxembourg et la Sarre, son économie se caractérise :

- d'une part, par un flux inexorablement croissant de travailleurs frontaliers au Luxembourg, et dans une proportion bien moindre, de travailleurs frontaliers en Sarre le nombre cumulé de ceux-ci atteignant aujourd'hui plus de 100 000 à l'échelle de la Lorraine, leur très grande majorité étant des Mosellans. On peut ainsi considérer que sur les + de 80 000 frontaliers lorrains au Luxembourg, $\frac{3}{4}$ d'entre eux sont mosellans, tandis que les +/- 19 000 salariés lorrains en Sarre sont presque tous mosellans ;
- d'autre part, une présence hautement significative d'établissements à capitaux majoritairement allemands (246 recensés en Moselle représentant 15 600 emplois).

Ainsi tenant compte des prévisions d'augmentation de la population au Luxembourg, liée à ses besoins en ressources humaines, mais aussi en Sarre, au regard du déficit démographique auquel l'Allemagne doit faire face, l'enjeu frontalier revêt une dimension stratégique capitale en termes d'emploi, d'infrastructures de transport et d'habitat.

Par ailleurs, il est important de souligner la présence au Luxembourg d'institutions européennes éminentes (BEI, CJCE, administration du Parlement Européen...) mais aussi d'un volume en augmentation constante de cadres internationaux qui confèrent au territoire, dans sa proximité avec l'Alsace, une vocation européenne et internationale par nature.

I. ETAT DES LIEUX

1. Contexte régional

« Au plan économique, en volume (derrière l'Île-de-France) avec près de 14% des exportations nationales en 2013, la Région Grand Est est la première région pour ce qui est du poids des exportations dans le PIB : 38,4%.

Le Grand Est se positionne en tête des régions françaises pour l'importance des emplois liés aux investissements internationaux. Ce constat d'une forte attractivité a bien évidemment son revers : une certaine dépendance vis-à-vis des centres de décisions situés hors de France. »

Source : Premiers éléments sur la situation économique, sociale et environnementale - CESER Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine

Les acteurs

Acteurs institutionnels et privés de la coopération transfrontalière et programmes européens

- **Le Conseil Rhénan**

Consultations politiques transfrontalières entre les Elus du Rhin supérieur.

Le conseil est composé de 71 Elus issus de l'Alsace, du pays de Bade, du sud Palatinat et du nord-ouest de la Suisse.

- **La Conférence du Rhin supérieur**

Environ 600 experts issus des administrations allemandes, françaises et suisses travaillant en commun à des projets dont la plupart ont été réalisés dans le cadre des programmes Interreg. Actuellement nous sommes en phase Interreg V doté pour la période 2014-2020 de quelques 118 Millions d'euros.

- **La Région Métropolitaine Trinationale (RMT)**

Créée le 9 décembre 2010 la RMT a défini « Une stratégie pour 2020 » consultable sur www.rmtmo.eu.

4 piliers : Economie, Politique, Sciences et Société civile se voient doter de « coordinateurs » pour créer les indispensables synergies entre les acteurs du Rhin Supérieur dans les différents domaines.

- **SaarLorLux et la Grande Région (Sarre Lorraine, Luxembourg, Rhénanie-Palatinat et Wallonie)**

Si les actions de coopérations transfrontalières se sont d'abord structurées autour de la Sarre, de la Lorraine et du Luxembourg, aujourd'hui, le cadre s'est élargi avec l'organisation de coopération institutionnelle universitaire et de recherche à l'échelle de la Grande Région, qui compte 11 millions d'habitants.

Par ailleurs, il est important de rappeler l'existence de coopérations entre les villes de cette Grande Région à l'image de QuattroPole qui réunit Metz, Luxembourg, Sarrebruck et Trèves.

Enfin, il convient de citer les instances institutionnelles existantes : Le Conseil Parlementaire Interrégional - CPI, la RMPT (région métropolitaine polycentrique transfrontalière) ainsi que la Commission bilatérale intergouvernementale franco-luxembourgeoise pour le renforcement de la coopération transfrontalière.

- **Les Eurodistricts**

- **Pour la CCI Alsace Eurométropole :**

- Regio Pamina
 - Strasbourg Ortenau
 - Fribourg centre et Sud Alsace
 - Euro district trinational de Bâle

- **Pour la CCI de Moselle :**

- l'Eurodistrict SaarMoselle
 - le GECT Alzette-Belval dans le contexte de l'OIN qui a vocation côté français à répondre aux enjeux de reconversion et d'aménagement du site de Belval au Luxembourg

- **Le programme Interreg V Rhin Supérieur (2014-2020) permet la réalisation de projets transfrontaliers** (budget global : 118 Millions d'euros)

- **Les réseaux, clusters, pôles de compétitivité et clubs d'affaires privés et publics**

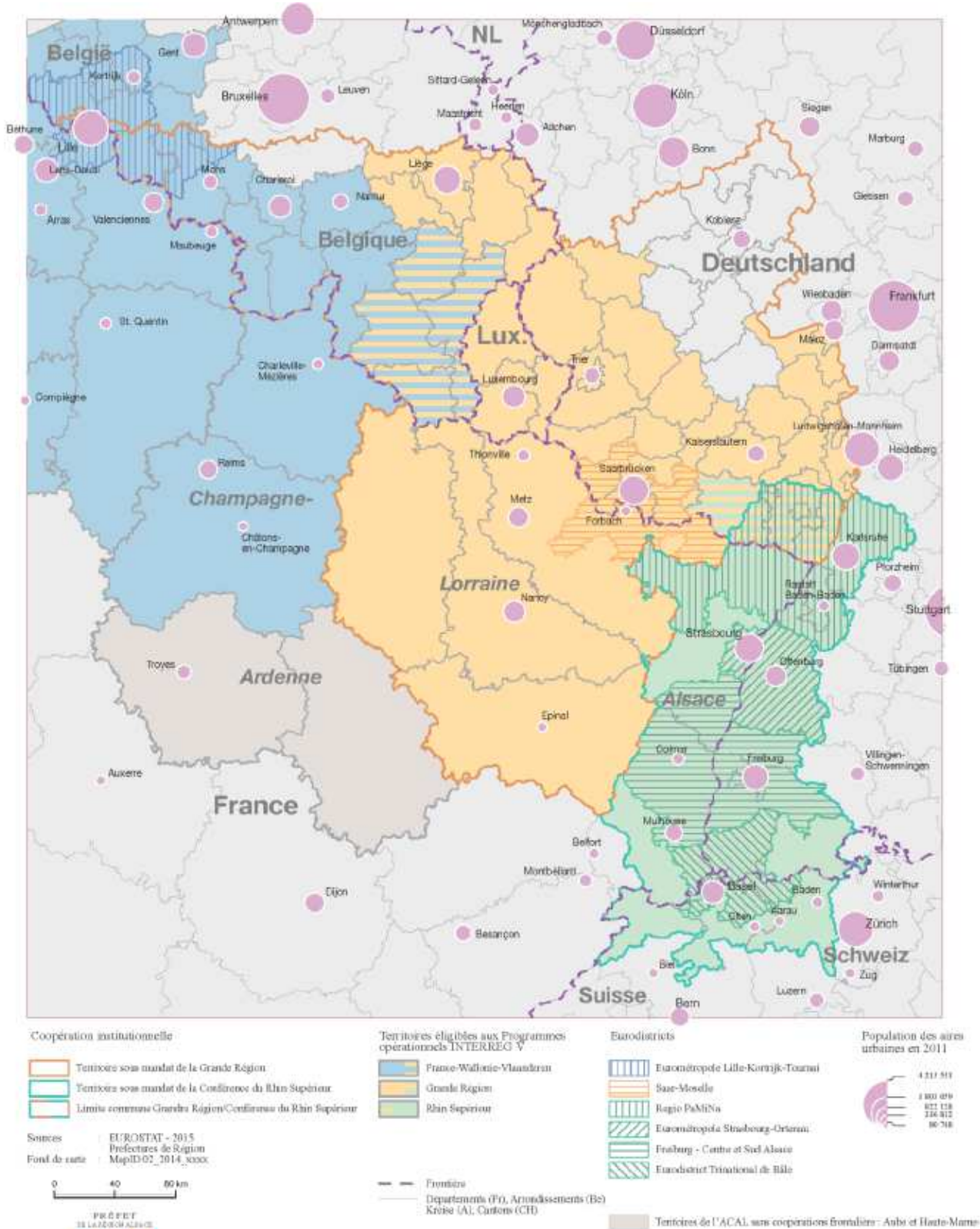
- **WRO (Wirtschaftsregion Offenburg Ortenau)**
Agentur für Standortmarketing und Öffentlichkeitsarbeit. Weitere Arbeitsschwerpunkte sind die Bestandsentwicklung regionaler Unternehmen, die Förderung von Existenzgründungen sowie des Austausches zwischen Politik und Wirtschaft.
 - **WVIB Freiburg (Wirtschaftsverband Industrieller Unternehmen Baden e.V. Freiburg)**
Unabhängiger, regionaler Dienstleistungsverband für den industriellen Mittelstand. Repräsentiert environ 1 000 PME à fort potentiel industriel et export
 - **CAFA (Club d'Affaires franco-allemand)**
Club franco-allemand du Rhin supérieur (environ 200 membres).
 - **ERC (Euro Regio Club)**
Club d'affaires franco-allemand
 - **CLUSTERS**
 - TRION (intercluster Energie)
 - Automobile
 - Industrie 4.0
 - Silver Economie (Moselle-Sarre)
 - **Pôles de compétitivités**

La région dispose de plusieurs activités phares sur l'ensemble du territoire régional, avec notamment la chimie, la métallurgie, le nucléaire, les machines et équipements, l'automobile, l'agroalimentaire, l'agriculture, la forêt et le bois.

Des pôles d'excellence sont présents : la chimie, la médecine et la biologie, les matériaux et le numérique appliqué à la santé, sans oublier les agro-ressources.

Six pôles de compétitivité sont également présents sur le territoire. Ces derniers dépassent souvent le cadre géographique des régions actuelles. Deux d'entre eux font d'ailleurs partie des 11 pôles français à vocation mondiale : Alsace Biovalley en Alsace et Pôle IAR (industrie agro-ressources répartie sur deux territoires Hauts de France et Grand Est).

- Materialia (matériaux et procédés) : Champagne-Ardenne et Lorraine.
- Hydreos (métiers de l'eau) : Alsace et Lorraine.
- Fibres-Energivie (matériaux fibreux, éco matériaux, efficacité énergétique dans le - bâtiment) : Alsace et Lorraine.
- Industrie et agro-ressources (valorisations non alimentaires du végétal) : Champagne-Ardenne et Picardie.
- Véhicule du Futur : Alsace et Franche-Comté.
- Alsace Biovalley (industries de la santé).



La région Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine (ACAL)

Source : Diagnostic de la région ACAL, version élaborée par les services d'étude des SGAR Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine.

Source : rapport du CESER d'Alsace, Champagne Ardenne et Lorraine d'octobre 2015 « une région transfrontalière, européenne, internationale, pour un développement intelligent, durable, inclusif et équilibré ».

La matrice SWOT

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Expérience historique de la coopération et définition d'une stratégie assortie d'objectifs précis dans le Rhin Supérieur avec une tendance à l'intégration économique toujours plus forte. - Une forte coopération « Saarlortlux » qui permet un réel enrichissement mutuel. 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu de moyens en ressources humaines et budgétaires aujourd'hui sur la thématique dans les CCIT - Intégration économique limitée dans les bassins transfrontaliers du Grand Est : politiques économiques différenciées et asymétriques - Insuffisance de coordination entre IHK et CCI frontalières
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Source de financements : existence dans le Rhin Supérieur et en Saarlortlux de 2 programmes INTERREG distincts pour plus de 120 M € chacun sur 5 ans - Pilotage par les CCI/IHK frontalières d'un pilier de coordination économique - Mission permettant la création de richesses et d'emplois 	<ul style="list-style-type: none"> - Les CCIT n'utilisent pas cette manne financière qui profite à d'autres acteurs du développement économique - Disparité grandissante du développement économique entre les territoires (Bâle, Bade Wurtemberg et Alsace, Moselle, Luxembourg et Sarre) -

2. L'implication des CCI du Grand Est

Les effectifs des services en charge de la dimension transfrontalière :

- Alsace : 3 ETP
- Ardennes et Marne :
 - 2 personnes travaillent sur les projets Interreg V RE C² et Bâti C²
 - RE C² : 0,55 ETP + 0,20 ETP
 - BâtiC² : 0,25 ETP
- Moselle : néant

II. STRATEGIE REGIONALE

Axe majeur de la mandature « Intensifier la coopération transfrontalière »

- **Copiloter** et animer le Pilier « Economie » de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur (RMT), en étroite liaison avec les IHK allemandes et suisses de la RMT (Karlsruhe – Freiburg – Basel et Ludwigshafen – Landau).
- **Impulser** la culture économique transfrontalière (rhénane et trinationale) Indispensable au soutien que les Chambres veulent apporter à la formation des langues et à l'objectif « fluidité du marché de l'emploi dans le Rhin Supérieur ». L'enjeu de la formation de la langue du voisin est majeur, notamment en Moselle (luxembourgeois et surtout allemand en réponse à la Frankreich Strategie du Land de Sarre).
- **Initier** des actions de promotion et de développement économique indispensables à la construction du grand marché intégré du Rhin supérieur auprès des Directions d'Appui à l'entreprise de la Chambre de Région ainsi qu'auprès des Chambres territoriales.
- **Améliorer** l'accessibilité et la connectivité du territoire à l'échelle transfrontalière pour un fonctionnement optimal des entreprises (connexion ferroviaire quotidienne de trains de conteneurs entre Nancy et Bettembourg – Zeebrugge et Anvers, dédoublement de l'A31/mise à 2x3 voies de l'A31Bis, connexions avec les réseaux autoroutiers suisses et allemands, liaison ferroviaire de l'EuroAirport...).
- **Renforcer** l'attractivité de notre territoire Grand Est par la promotion du tourisme transfrontalier : tourisme d'affaires, tourisme de bien-être et thermalisme, tourisme culturel (grands musées et institutions culturelles de renommée internationale dont Centre Pompidou-Metz, Musée des Beaux-Arts de Nancy, Mudam, Fondation Beyeler, Musée Frieder Burda, musée d'Unterlinden et réseau des musées de Mulhouse...), tourisme vert (vélo route voie verte Charles le Téméraire et autres itinéraires vélo), tourisme vitivinicole et gastronomique, sites Patrimoine Mondial de l'UNESCO...

III. OBJECTIFS ET PLAN D' ACTIONS

Le cadre politique et relationnel : cohérence avec le SRDEII

Le transfrontalier, moteur du développement économique (extrait de la contribution des CCI du Grand Est au SRDEII)

La **coopération transfrontalière** sera sans conteste **l'un des principaux moteurs du développement économique** de la région Grand Est. Une façade de près de **900 km de frontières** nous connecte naturellement aux économies dynamiques de quatre pays voisins. Cela constitue une **formidable opportunité pour notre économie** qui doit **mobiliser l'ensemble des acteurs de notre région**.

L'**effet d'entraînement positif** que l'on peut en attendre, passe par la **formation à la maîtrise de la langue** du voisin, les **relations écoles-entreprises** par-delà les frontières, le **développement de l'apprentissage transfrontalier**, la multiplication des **formations bi et tri nationales**, l'ouverture et la fluidité du **marché de l'emploi transfrontalier**, la **stimulation des échanges commerciaux**, la création de **nouveaux dispositifs de coopération innovants...**

Les CCI sont déjà fortement impliquées dans la coopération transfrontalière et les échanges commerciaux avec nos voisins, tant sous forme de **collaborations avec les CCI et acteurs institutionnels des pays voisins** qu'au niveau de **l'accompagnement individuel et collectif de nos entreprises sur les marchés export de proximité**.

La **convergence des actions des Chambres de Commerce et d'Industrie du Grand Est** et de leurs partenaires français et étranger, permettra de **renforcer les dispositifs de coopération transfrontalière** et d'**imaginer de nouveaux dispositifs audacieux et pragmatiques** en invoquant le droit à l'expérimentation.

Les objectifs et les actions

La stratégie se décline sur les 4 grandes missions des CCI :

- l'appui aux entreprises
- la formation et l'emploi
- l'appui aux territoires
- la représentation

Axe 1 - « Appui aux entreprises »

- **Pour la CCI Alsace Eurométropole :**

Il est prévu, dans le cadre des activités au sein pilier Economie du Rhin Supérieur (RMT), de visiter en l'espace de 3 ans, 400 entreprises suisses, allemandes et alsaciennes, avec comme objectif

- le développement de partenariats industriels, technologiques ou commerciaux
- le renforcement des liens capitalistiques entre les différentes entreprises du Rhin supérieur (croissance externe et création de filiales).

La Direction de la Coopération Transfrontalière s'appuie sur les services opérationnels d'appui aux entreprises au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole, principalement les services export, industrie, développement durable, formation et juridique, pour mettre en œuvre cette politique qui conduit à la "création" d'un marché nouveau, celui du Rhin supérieur/Oberrhein constitué de 6 millions d'habitants, de plus de 220 000 entreprises.

Les actions prévues :

- Animation de filières industrielles et de services dans le Rhin Supérieur :
 - L'Industrie 4.0 : réussir à offrir des solutions technologiques nouvelles aux PMI pour les adapter aux exigences de l'usine du futur.
Remarque : L'industrie 4.0 concerne toutes les CCI du Grand Est.
 - Soutien à « Trion »

Le réseau énergie-climat du Rhin Supérieur - organisation annuelle :

- Une rencontre trinationale d'entrepreneurs (en 2017 sur le thème : Efficacité énergétique en entreprise)
 - Coparticipation à un Colloque trinational sur les énergies nouvelles et renouvelables.
-
- Le transfert de technologie (TT) dans le Rhin Supérieur
 - Cartographie des centres de compétences
 - Groupe d'expert (TT) entre les piliers Sciences et Economie au sein de la Conférence du Rhin Supérieur.
 - Colloque sur les échanges d'expériences, réussites et succès.
 - Mise en place d'une banque de données et watching offre et Demande de technologie avec implication des « EEN » (European Enterprise Network).
Remarque : concerne également les CCI de Lorraine.

- **Pour la CCI des Ardennes :**

L'Antenne Champagne Ardenne de la CCI Grand Est est impliquée dans 2 projets de coopération transfrontalière dans le cadre du programme européen Interreg V France Wallonie Vlaanderen - Priorité 2 : Accroître la compétitivité transfrontalière des PME - Objectif programme 3 : Créer, valoriser et mutualiser conjointement des dispositifs de développement et d'accompagnement des PME à l'accès aux marchés.

- Projet RE C² - Centre économique transfrontalier de valorisation et de développement des circuits courts en réutilisation de matière dans le cadre d'Interreg V

Ce projet a débuté le 01.07.2016 pour une durée de 4 ans, soit jusqu'au 30.06.2020. Il s'adresse aux entreprises et porteurs de projets des départements des Ardennes et de la Marne, de la Région Hauts de France, des Provinces belges de Luxembourg, de Namur, du Hainaut, de Flandre occidentale et de Flandre orientale.

Le projet RE C² est né du constat que les entreprises de chaque côté de la frontière sont confrontées à la problématique de la gestion des déchets, qu'elles ont toutes intérêt à améliorer pour gagner en compétitivité.

L'intérêt de mener ce projet en transfrontalier est donc dans un premier temps de connaître l'organisation et les aspects réglementaires de ce sujet de chaque côté de la frontière, de tirer profit des bonnes pratiques et par la suite de rechercher des synergies entre les différents acteurs, notamment via les échanges de flux.

A terme l'ambition des opérateurs est de structurer une filière transfrontalière de réutilisation/réemploi des matériaux afin de valoriser les ressources et savoir-faire locaux et de stimuler le développement économique des territoires.

Pour y parvenir, les partenaires mettront en place les actions suivantes :

- La création d'outils transfrontaliers avec notamment la réalisation d'un guide transfrontalier lexical, réglementaire et normatif à destination des entreprises et l'identification, la caractérisation et la cartographie des flux des territoires couverts par le projet,
- L'accompagnement individuel et/ou collectif des entreprises pour la recherche de solutions à leurs problématiques générales ou techniques en matière de déchets, pour stimuler l'émergence de synergies d'entreprises et la création de groupes de travail transfrontaliers d'entreprises sur des thématiques spécifiques à la gestion des déchets et à la mise en place de circuits courts, favoriser la circulation de flux de matières et aider les entreprises à intégrer les principes de la réutilisation, du réemploi et du recyclage dans leur process.
- La présentation de réussites in situ aux entreprises de la zone transfrontalière pour insuffler le développement de modèles exemplaires sur le territoire et la stimulation des acteurs clés en amont (par exemple conseil pour l'intégration de matériaux de réemploi dans un cahier des charges...).
- Le développement de deux nouvelles activités complémentaires : la banque de matériaux de seconde main et le centre de remanufacture (utilisation de matériaux de seconde main pour la création d'objets usuels du quotidien), pour stimuler la réutilisation de matériaux et favoriser l'émergence de méthodes innovantes de réutilisation de matières à l'échelle des territoires transfrontaliers.

Les actions proposées dans le cadre du projet RE C² s'adressent aux PME « classiques », tous secteurs d'activités confondus, mais aussi à celles du secteur de l'économie sociale et solidaire car les échanges entre ces acteurs peuvent faire émerger de nouvelles opportunités de synergies.

Ces actions sont complétées par les modules de travail « Gestion de projet » pour la coordination globale et « Communication » pour la réalisation du site internet et des éléments de communication du projet notamment.

Le budget global du **projet RE C² s'élève à 1 709 071,59 €**. Il bénéficie du soutien financier du FEDER, Fonds Européen de Développement Régional à hauteur de 50%, et des acteurs publics et privés des territoires : la Région Wallonne, la Région Grand Est, le département des Ardennes, l'éco organisme français Valdélia et les partenaires.

- Projet Bâti C² - Centre économique transfrontalier de valorisation et de développement des circuits courts en écoconstruction

Ce projet a débuté le 01.04.2016 pour une durée de 4 ans, soit jusqu'au 31.03.2020. Il s'adresse aux entreprises et porteurs de projets des départements des Ardennes et de la Marne, de la Région Hauts de France, des Provinces belges de Luxembourg, de Namur, du Hainaut, de Flandre occidentale et de Flandre orientale.

Le projet Bâti C² est né suite au constat, lors du projet précédent Interreg IV BâtiD² sur le thème de la construction durable, de la nécessité, des deux côtés de la frontière, de structurer certaines filières de matériaux pour l'écoconstruction et de lever les freins au développement de circuits courts.

En France comme en Belgique, des filières locales de production d'éco-matériaux existent déjà, et les produits et systèmes qu'elles proposent ont démontré leur efficacité. Mais, pour la plupart, elles demeurent encore à l'état embryonnaire.

Les pouvoirs publics régionaux et les autorités européennes, au travers du projet transfrontalier BâtiC², démontrent leur volonté de contribuer activement au déploiement économique de ces filières porteuses.

Pour atteindre cet objectif, les partenaires mettront donc en place des actions pour :

- Développer l'offre et la diversification des PME en leur proposant un accompagnement pour leur développement en circuits courts (accompagnement individuel ou collectif : formation, séminaire, suivi individuel,...) afin d'augmenter les compétences de la zone. Les innovations des PME qui travaillent en circuits courts seront également soutenues. Des outils communs transfrontaliers seront développés, avec pour objectif de renforcer les filières actuelles et d'en créer des nouvelles.
- Stimuler la demande envers ce type de matériaux. Il convient de stimuler les acteurs concernés et les encourager à utiliser des ressources locales ainsi que sensibiliser, informer et former les maîtres d'ouvrage privés, les collectivités publiques. Outiller les collectivités publiques sera également un objectif du projet (réalisation de cahiers des charges-type intégrant les écomatériaux, rencontres entre acteurs privés et professionnels et autres outils transfrontaliers).
- Améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande pour que l'économie fonctionne et que les échanges transfrontaliers soient pertinents. C'est ici que la valorisation des savoir-faire prendra tout son sens puisqu'elle sera, grâce à l'accompagnement individualisé, intégrée pleinement dans la stratégie de croissance de l'entreprise. Le volet « veille stratégique » intervient également à ce niveau. Cette action s'attardera aussi à développer un réel marketing de filière afin d'accroître la demande et améliorer la connaissance des écomatériaux.

Les actions proposées dans le cadre du projet Bâti C² s'adressent à tous les professionnels de l'écoconstruction : fabricants de matériaux biosourcés, entreprises de construction, prescripteurs, donneurs d'ordre public et privés... Ces actions sont complétées par les modules de travail « Gestion de projet » pour la coordination globale et « Communication » pour la réalisation du site internet et des éléments de communication du projet notamment.

Le budget global du projet Bâti C² s'élève à 2 078 851,90 €. Il bénéficie du soutien financier du FEDER, Fonds Européen de Développement Régional à hauteur de 50%, et des acteurs publics et privés des territoires : la Région Wallonne, la Région Hauts de France, la Région Grand Est, le département des Ardennes et les partenaires.

Axe 2 « Formation Enseignement et Emploi »

- **Pour la CCI Alsace Eurométropole :**

Axe stratégique de la RMT : développer la fluidité du marché de l'emploi dans le Rhin Supérieur.

En matière de formation et d'emploi les 2 missions essentielles de la coopération transfrontalière touchent à la promotion et au développement de la langue allemande en entreprise et au développement de l'apprentissage transfrontalier. Les visites d'entreprises et la participation à des réseaux opérationnels, clubs, entreprises du Rhin supérieur doivent permettre, par des actions appropriées et la mobilisation des services d'appui, à atteindre cet objectif.

Les actions annuelles prévues et indicateurs

- 10 conventions « Wirtschaft macht Schule »/ «Les classes sortent en boîte »
- Participation au programme Interreg « Réussir sans frontières » : objectif une trentaine d'apprentis transfrontaliers supplémentaires chaque année.
- Nouvelles préconisations sur le marché de l'emploi rhénan par le groupe de travail ad hoc au sein de la Commission Coopération transfrontalière de la CCI Alsace Eurométropole.

- **Pour la CCI des Ardennes :**

Projet ET'Air (projet en cours d'instruction).

La CCI est opérateur associé de ce projet, qui s'adresse aux entreprises et porteurs de projets des départements des Ardennes et de la Marne, de la Région Hauts de France, des Provinces belges de Luxembourg, de Namur, du Hainaut, de Flandre occidentale et de Flandre orientale.

Le projet ET'Air vise, par la formation conjointe et transversale des professionnels et futurs professionnels du bâtiment, à structurer une véritable filière transfrontalière de professionnels qualifiés en matière de construction saine et à construire une culture commune propice à instaurer un lien de confiance maître d'ouvrage-entreprise.

Axe 3 . « Appui aux territoires »

- **pour la CCI Alsace Eurométropole :**

La RMT constitue un territoire de référence européen, bassin de richesses et d'emploi de plus de 220 000 entreprises.

5 universités d'excellences regroupées au sein du GECT « Campus européen » et une centaine d'organismes de recherche de promotion de l'innovation et du transfert de technologie (voir cartographie sciences et recherche dans le Rhin Supérieur).

A l'intérieur de ce territoire métropolitain existent des districts européens qui développent leurs propres activités en proximité transfrontalière :

- PAMINA (Palatinat, Mittelrhein Nord de l'Alsace)
- District Strasbourg Eurométropole Ortenau
- District Sud Alsace
- Regio Basilensis (Bâle TriRhéna).

Dans l'appui aux territoires la CCI Alsace Eurométropole conduit au sein de sa propre Commission Coopération transfrontalière un projet de marketing territorial pour développer la notoriété de son territoire et de ses entreprises sur la scène mondiale par la promotion de la marque « Life Valley ». C'est un projet d'envergure qui met en exergue les atouts du Rhin Supérieur en particulier les filières des Sciences de la Vie (bio Valley, groupes pharmaceutiques de dimension mondiale, les PME/PMI de la Silver économie, de la restauration ou l'hôtellerie de qualité.

Le projet « Life Valley » participe au renforcement de la visibilité de la marque générique du Rhin Supérieur.

Les actions prévues

- Réunion des 6 porteurs de projet/personnalités issus des mondes français et allemand de la politique, de la science et de l'économie.
- Conférence de presse
- Réunions des directeurs communication pour plan média et communication.

Par ailleurs, les CCI allemandes, françaises et suisses du Rhin Supérieur se sont concertées pour mettre en avant les besoins du monde économique en termes d'infrastructures de transport routières, ferroviaires, portuaires/fluviales et aéroportuaires, dans leur dimension transfrontalière. Ces CCI se mobilisent donc très activement, au quotidien et en continu, en faveur du développement des équipements identifiés, afin de renforcer la vocation de carrefour multimodal de cette région transfrontalière (cf en annexe, les Schémas directeurs trinationaux de transport).

- **pour la CCI de Meurthe et Moselle :**

Dès 2011, les chargeurs, transporteurs et usagers des infrastructures logistiques et de transports du sud lorrain ont dégagé une demande prioritaire, consistant à créer des lignes ferroviaires reliant Nord et Sud. C'est-à-dire relier quotidiennement les ports de la méditerranée (Marseille, Fos) à ceux de la mer du Nord (Zeebrugge, Anvers,...) via Nancy. La CCI de Meurthe et Moselle a créé la Société Multimodale de Meurthe et Moselle (SE3M), afin de lui confier l'exploitation de ces rotations quotidiennes entre Fos et Nancy, mais également Nancy et Bettembourg.

Directement relié par fer, route et eau à l'ensemble des grands ports d'Europe du Nord (Rotterdam, Anvers...) et au réseau européen « Grand Gabarit » ainsi qu'à la mer noire via le Danube. Le port de Nancy relie le BENELUX au bassin méditerranéen et les pays de l'Est à la façade atlantique.

- **pour la CCI de Moselle :**

Trois enjeux vont guider et sa participation au débat public :

- l'enjeu de mobilité (A31Bis, voir plus haut) ;
- l'enjeu de formation : enseignement de l'allemand et développement de l'apprentissage transfrontalier, notamment avec la Sarre ;
- l'enjeu de coopération universitaire en matière d'enseignement et de recherche en prenant appui sur les formations existantes (ISFATES, par exemple), le nombre d'étudiants allemands fréquentant les établissements universitaires messins et les programmes de recherche au sein de l'Université de la Grande Région.

Axe 4. « Représentation des entreprises auprès des pouvoirs régionaux »

Les programmes économiques mis en place dans le cadre de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur et la coordination des actions économiques du Rhin Supérieur donnent aux CCI/IHK une légitimité accrue pour représenter et défendre les intérêts généraux des entreprises auprès des pouvoirs publics régionaux ci-dessus cités.

Il en va de même pour « Saarlux » et son programme Interreg spécifique.

Une action forte de rapprochement a été initiée avec le gouvernement du Land de la Sarre ainsi que des acteurs sarrois notamment des entreprises et banques installées en Alsace.

A la « *Frankreich Stratégie* » de la Sarre répond l'ébauche d'une « *Deutschland Stratégie* » pour la région Grand Est.

Pour réussir l'intégration des économies transfrontalières du Grand Est et ainsi créer de nouvelles richesses et de nouveaux emplois les CCI, dans leur mission de représentation et de défense des intérêts des entreprises auprès des pouvoirs publics, ont décidé de s'intéresser aux asymétries nombreuses dans l'espace transfrontalier. Les asymétries seront identifiées dans les domaines du droit du travail, de la fiscalité ou encore dans le domaine des normes et autres règlements.

Un groupe ad hoc au sein de la commission « coopération transfrontalière » a été créé pour identifier les asymétries et autres distorsions au marché unique que les entreprises rencontrent le plus souvent dans leur quotidien.

L'objectif que se fixe la CCI en liaison avec les entreprises et les autorités transfrontalières est de parvenir par un « *droit d'expérimentation* » approprié et éventuellement dans le cadre d'un GECT (Groupement Européen de Coopération Transfrontalière) à fluidifier le marché et optimiser les échanges.

IV. GOUVERNANCE

La volonté des Elus est d'inscrire les CCI dans une dynamique transfrontalière avec l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg et la Suisse.

La commission régionale de coordination « APPUI AUX TERRITOIRES » porte le volet « Coopération transfrontalière ».

A ce titre, elle est en charge d'identifier les priorités fortes et de consolider les résultats et impacts des actions réalisées par les CCI territoriales dans le cadre du schéma sectoriel.

Prospective :

La CCI Alsace Eurométropole dispose aujourd'hui d'une commission thématique dédiée à la coopération transfrontalière. Elle a mis en œuvre 4 groupes de travail techniques ouverts aux Elus du Grand Est.

Les 4 groupes techniques travaillent sur les sujets :

- le marché de l'emploi et l'apprentissage transfrontaliers
- les transferts de technologie des universités et centres de recherche vers les entreprises
- le marketing territorial et l'attractivité ou le développement de la communication et des médias
- L'asymétrie et le droit à l'expérimentation : disparités normatives, réglementaires, fiscales et droit du travail.

La restitution de ces groupes de travail se fera au niveau de la commission de coordination du Grand Est et permettra d'orienter les actions à venir.

Mise en œuvre et suivi des actions :

Les services opérationnels étant sous la responsabilité des CCI territoriales, il reviendra à ces dernières de s'assurer sur leur territoire de compétence de la bonne exécution des actions inscrites au sein du schéma sectoriel.

Les CCI territoriales vont fournir à CCI Grand Est l'ensemble des résultats correspondant aux actions prévues au sein du schéma sectoriel de telle sorte que la CCI de région puisse consolider et coordonner les actions prévues au sein de ce document cadre.

La commission de coordination régionale établira chaque année un bilan des actions prévues au sein du schéma. Elle proposera à la gouvernance de la CCI Grand Est toutes modifications ou adaptations qu'elle jugera nécessaire au regard de l'évolution de l'environnement économique et des politiques publiques.

Partenariats et gouvernance dans le Grand Est

Le **pilier « économie » de la RMT** est pilotée par la CCI Alsace Eurométropole.

La CCI des Ardennes est cheffe de file du **projet RE C²** (cf. ci-dessous) qui réunit les 9 partenaires français, wallons et flamand suivants :

- Pour le versant français :
 - La CCI Grand Est Antenne Champagne-Ardenne
 - Le Réseau des Ressourceries
 - FEDEREC
 - Recovering
- Pour le versant Wallon :
 - Le Bureau Economique de la Province de Namur
 - Le Cluster Eco-construction
 - La Confédération de la Construction Wallonne
 - Ressources Asbl
- Pour le versant Flamand :
 - Vlaamse Confederatie Bouw
- Les structures suivantes sont également associées au projet :
 - La Fédération Française du Bâtiment de Champagne-Ardenne
 - Le Syndicat des recycleurs du BTP
 - Idelux
 - Confederatie Bouw Oost-Vlaanderen
 - Confederatie Bouw West-Vlaanderen
 - Komosie

La CCI des Ardennes est opératrice du projet **Bâti C²** (cf ci-dessous) qui réunit les 8 partenaires français, wallons et flamand suivants :

- Pour le versant français :
 - La CCI Grand Est Antenne Champagne-Ardenne
 - L'ARCAD Champagne-Ardenne
 - Le CD2E
- Pour le versant Wallon :
 - Le Bureau Economique de la Province de Namur, chef de file
 - Idelux
 - Le Cluster Eco-construction
 - Ligne Bois Asbl
- Pour le versant Flamand :
 - BAS Bouwen
- Les structures suivantes sont également associées au projet :
 - La Confédération de la Construction Wallonne
 - Confederatie Bouw Oost-Vlaanderen
 - Confederatie Bouw West-Vlaanderen